

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Parafiscalité : la FEG inflexible devant le ministère de l'Économie

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

CONDUITE par son président, Henri-Claude Oyima, la Fédération des entreprises du Gabon (FEG) a eu une importante séance de travail, mercredi dernier, avec la ministre de l'Économie et de la Relance, Nicole Jeanine Lydie Roboty-Mbou.

Deux principales problématiques ont été abordées au cours de ces échanges. Il s'agit de la parafiscalité et de la relance de l'économie. Pour le patronat gabonais, la parafiscalité gêne les entreprises dans leur dynamique de croissance. La FEG estime que toutes les taxes nécessaires qui sont prélevées au Gabon

doivent être reversées au niveau du Trésor public. Et si ce n'est pas le cas, elles devraient donc être supprimées.

S'agissant de la relance de l'économie, la FEG soutient que celle-ci passe par le règlement de la dette intérieure. Cela donnera de la lisibilité et de la visibilité aux entreprises afin qu'elles puissent consolider leur socle, et donc de relancer l'économie. La mise en place d'un nouveau Club de Libreville devient, de ce fait, une nécessité, a rappelé M. Oyima.

Très attentive aux solutions préconisées par les responsables de la FEG, la ministre de l'Économie a réaffirmé son appui au secteur privé, car il représente, selon elle, un moteur de croissance économique et de



Photo: AFE

Les responsables de la FEG lors des travaux au ministère de l'Économie.

création d'emplois.

" Il y a une convergence de visions entre l'État gabonais et la FEG et des belles perspectives

de partenariat public-privé.

Le gouvernement collaborera toujours avec la FEG dans l'optique de contribuer

efficacement au développement de l'économie nationale ", a souligné Nicole Jeanine Lydie Roboty-Mbou.



Bonne année à tous !

Tél. : 00 (241) 011 79 15 00 www.orabank.net



Orabank, un partenaire à votre écoute

 **Orabank**
Gabon